



RÈGLEMENT DE PUBLICATION DANS LE VAR (à lire avant toute demande de publication)

Seules les associations ramonvilloises inscrites auprès du pôle Animations locales, sportives et associatives ou celles extérieures mais organisant un événement en partenariat avec la municipalité, peuvent accéder à la publication d'annonces dans le *Vivre à Ramonville (Var)*.

Calendrier annuel du VAR

- Var de février/mars : diffusion fin janvier/début février
- Var de avril/mai : diffusion fin mars/début avril
- Var de l'été : diffusion fin mai/début juin
- Var de rentrée : diffusion fin août/début septembre
- Var de octobre/novembre : diffusion fin septembre/début octobre
- Var de décembre/janvier : diffusion fin novembre/début décembre

Le journal est distribué à chaque parution dans les foyers ramonvillois. Il est également mis en ligne sur le site Internet de la mairie.

Modalités de parution dans l'agenda du journal

Types d'informations

- **Annonce d'événements et d'animations** ouverts à l'ensemble des Ramonvillois ou à destination des membres des associations (informations synthétiques) ;
- **focus** : vous pourrez proposer au service communication un focus/zoom (soumis à validation, avec gestion d'une liste d'attente).

Le focus peut être un événement que votre association organise (particulièrement important en termes de nombre de participants attendus ou d'impact sur le territoire) ou une présentation de votre association (histoire, actions, projets, une personne, etc.).

Transmission de vos informations

- **Date butoir** : elle apparaît dans le *Var* précédent, dans la rubrique Agenda. Au-delà de cette date, la diffusion de votre texte n'est pas garantie.

IMPORTANT

Cette date se situera autour **du 1^{er} de chaque mois précédent la parution** (ex. : pour le *Var* de avril/mai, la date butoir sera le 1^{er} mars).

- **Mode de transmission** : l'envoi de vos textes est à effectuer par courriel (avec en objet le nom de votre association et le mois de publication du *Var* – exemple : « Association La Com – VAR février/mars »).

Forme de l'information pour les annonces

- pas de mise en page ;
- police simple (Times New Roman ou Arial) ;
- photos (sous réserve de place dans le *Var*) : les fournir sous format .jpg d'au moins 200 Ko (en pièce jointe du fichier texte) ;
- nombre de signes : 500 signes maximum (1 espace = 1 signe) ;
- thématique générale à préciser parmi les 4 suivantes : Culture, Sport, Loisirs, Solidarité ;
- type d'événement Exemples : rencontre sportive, ludothèque, spectacle enfant, réunion publique, fête de la Musique, exposition, course solidaire, concert, projection-débat, etc.) ;
- date, heure et lieu (ex : samedi 2 juillet, 19h, Port Sud) ;
- titre de l'événement, l'organisateur et le contact (uniquement le téléphone ou le courriel + 1 seul site Internet) ;
- écrire une seule phrase d'accroche ;
- ne pas donner plus d'information et renvoyer sur votre site pour le programme détaillé.
- Si vous organisez 2 spectacles, 3 randonnées et 2 conférences, écrivez :
 - 8 et 25 mai : opéras (*Carmen* et *La flûte enchantée*) ;
 - 11, 17 et 22 mai : randonnées en Ariège, dans la montagne noire et au Pic du Midi ;
 - 24 et 30 mai : conférences en occitan ;

Forme de l'information pour les focus

La publication de focus associatifs est fonction du contexte, de l'importance, de l'impact et des modalités d'organisation (partenariat) de l'événement, ainsi que de la place disponible.

Contactez le pôle Communication le plus en amont possible afin de nous permettre d'élaborer un calendrier de publications. Si besoin, nous pouvons également vous interviewer pour réaliser le zoom.

- Nombre de signes : 1000 signes + photo de 400 Ko

Nous vous remercions de respecter ces consignes afin de diffuser le journal dans les meilleures conditions. Ramonville a la chance de compter plus d'une centaine d'associations actives ; la publication du *Var* a cependant des contraintes de place.

CONTACT

Pôle Communication

Océane Garnung / Caroline Tran Van

communication@mairie-ramonville.fr

05 61 75 21 14/20